

**SÉCURITÉ SOCIALE** Alain Juppé devait engager, mercredi 15 novembre, la responsabilité du gouvernement sur son plan de réforme de la Sécurité sociale. Face à

la pression qui s'est exprimée à l'Assemblée nationale, à l'initiative des balladuriers et de l'UDF, le premier ministre a été encouragé par Jacques Chirac à adopter une atti-

tude offensive. ● **S'IL A RENONCÉ** à la prestation d'autonomie, M. Juppé a prévu, outre une contribution destinée au remboursement des dettes et dont l'assiette sera plus large que

celle de l'actuelle CSG, des mesures touchant à la gestion de l'assurance-maladie et au contrôle des prescriptions. ● **LES SYNDICATS** ont mobilisé modérément leurs troupes, mardi,

pour prévenir toute mise en cause de la protection sociale. Les confédérations autres que FO jugent prématuré l'appel à la grève lancé par Marc Blondel pour le 28 novembre.

## L'entrée en vigueur de la prestation d'autonomie est retardée

Dans une déclaration à l'Assemblée sur la réforme de la protection sociale, Alain Juppé devait annoncer les mesures de redressement des comptes et demander la « confiance » des députés. Les dépenses d'assurance-maladie seraient encadrées par un vote annuel du Parlement

**LE PREMIER MINISTRE** devait présenter, mercredi 15 novembre, devant l'Assemblée nationale, puis jeudi devant le Sénat, l'une des réformes les plus ambitieuses de la Sécurité sociale depuis sa création en 1945. Dans une « déclaration sur la réforme de la protection sociale », sur laquelle il devait engager la responsabilité de son gouvernement, Alain Juppé devait détailler un plan de redressement où les économies sont au moins aussi importantes que les prélèvements nouveaux sur les salariés, les retraités et les entreprises.

Ce plan prévoit des mesures d'urgence pour rembourser la dette accumulée par le régime général des salariés – finalement fixée à 250 milliards de francs fin 1996 – et pour ramener à environ 30 milliards de francs le déficit 1996. Il comporte, également, des réformes structurelles susceptibles d'assurer

un équilibre à moyen terme du régime général des salariés.

● **Prestation d'autonomie.** – Le président de la République, le chef du gouvernement et le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, ont peaufiné ce plan jusqu'au dernier moment, notamment pour tenir compte des critiques de l'UDF et des députés balladuriers sur la « prestation d'autonomie » pour les personnes âgées dépendantes (*lire ci-dessous*). L'argument financier a finalement prévalu sur les raisons sociales, et M. Juppé devait annoncer, mercredi, que cette prestation, dont il avait pourtant promis la création pour le 1<sup>er</sup> janvier 1996, est repoussée à des jours meilleurs, sans être pour autant définitivement abandonnée.

● **Contribution de remboursement des dettes.** – Le premier ministre devait également annoncer la

création d'une sorte de CSG *bis*, la Contribution au remboursement des dettes (CRD), dont l'assiette sera élargie à de très nombreux revenus, comme certaines retraites et des allocations-chômage jusqu'à présent exonérées, à l'épargne défiscalisée ou, encore, à des prestations sociales qui n'étaient pas assujetties à la CSG. Le gouvernement a, en partie, suivi les recommandations du rapport que le conseil des impôts doit remettre, jeudi, au président de la République.

● **Cotisation-vieillesse.** – M. Juppé devait aussi confirmer une légère hausse de la cotisation-vieillesse des salariés et des entreprises, et une augmentation plus sensible de la contribution des onze millions de retraités au financement de l'assurance-maladie. Le régime de retraite des fonctionnaires sera épargné par une réforme bru-

tales. Le premier ministre devait toutefois annoncer que l'Etat entend engager une concertation avec les syndicats sur un passage progressif de trente-sept ans et demi à quarante ans de la durée de cotisation pour bénéficier d'une pension à taux plein et, ainsi, aligner la situation des fonctionnaires sur celle des salariés du secteur privé.

● **Assurance-maladie.** – M. Juppé devait confirmer que l'assurance-maladie a vocation à devenir « universelle », comme s'y était engagé Jacques Chirac dans son discours prononcé à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Sécurité sociale. La réforme du système de santé, qui reste l'enjeu majeur de cette refonte de la Sécurité sociale, nécessite, selon le chef du gouvernement, une association désormais plus étroite du Parlement au pilotage de l'assurance-maladie. Ainsi, les députés et les sénateurs

devraient voter, chaque année, une enveloppe globale de dépenses d'assurance-maladie, qui serait ensuite répartie entre les régions et gérée plus près du terrain et des réalités sanitaires.

Des « contrats d'objectifs » clairs devront être passés entre les caisses et tous ceux qui concourent à la dépense, qu'il s'agisse des praticiens libéraux ou des établissements de soins. Le Haut Conseil de la réforme hospitalière, installé en juin, doit rendre ses conclusions à la fin du mois sur une réforme du système hospitalier, qui absorbe la moitié des dépenses d'assurance-maladie.

● **Carnet médical.** – M. Juppé devait annoncer que les pouvoirs publics vont se doter des moyens de faire respecter les taux d'évolution des dépenses fixés, soit 2,1 % l'année prochaine pour les hôpitaux et probablement autant pour

la médecine de ville : généralisation du carnet médical à tous les assurés pour éviter le « nomadisme médical », codage des actes et des prescriptions pour assurer un suivi de l'activité des médecins et de la consommation des assurés, extension des références médicales opposables (normes de bonne pratique) aux hôpitaux.

Tous les acteurs seraient tenus pour responsables d'une éventuelle dérive des dépenses médicales. Sans attendre, M. Juppé devait annoncer un gel des honoraires médicaux pour 1996 et un éventuel renforcement des sanctions contre les praticiens trop gros prescripteurs. M. Juppé se donne deux ans pour ramener le rythme d'évolution des dépenses d'assurance-maladie à un niveau compatible avec le taux de croissance actuel.

# La pression parlementaire a poussé le gouvernement à trancher dans le vif

LA « PROFONDEUR » des réformes ira de pair avec la brièveté du propos : Alain Juppé fera court, car il ira à l'essentiel sans faire de lyrisme. A la veille de la « déclaration sur la réforme de la protection sociale » que devait prononcer, mercredi 15 novembre, le premier ministre devant les députés, l'hôtel Matignon réaffirmait que le plan Juppé pour la « Sécu » ne serait « pas un énième replâtrage », du système, mais bien la mise en place d'une réforme durable et courageuse, bousculant tabous et corporatismes.

Selon l'entourage de M. Juppé, l'annonce des mesures en gestation depuis plusieurs semaines devrait constituer « une étape essentielle » dans l'histoire de la Sécurité sociale, après 1945, date de sa création, et 1967, année qui vit, notamment, de profondes modifications dans le mode de gestion des caisses. Dans les deux cas, le gouvernement avait procédé par ordonnances, procédure qui devrait, une nouvelle fois, être utilisée au grand dam des balladuriens.

Chacun en convient : s'il veut sortir la tête de l'eau, M. Juppé doit trancher et repasser à l'offensive. Dos au mur, le premier ministre ne peut plus attendre, tergiverser ou finasser, tant le climat de la majorité s'est dégradé depuis la rentrée. La discussion budgétaire a été le premier terrain de contestation : la commission des finances de l'Assemblée a pris le gouvernement à contrepied en réclamant des économies budgétaires supplémentaires et Nicolas Sarkozy a pu, une première fois, y tester une stratégie de déstabilisation d'autant plus redoutable qu'elle s'abrite derrière une solidarité sans cesse affichée à l'égard du gouvernement.

Le remaniement ministériel du 7 novembre était destiné à provoquer un « électrochoc » et à relancer la machine gouvernementale grippée à la veille du débat décisif sur l'avenir de la protection sociale. Il n'a, pour l'instant, pas eu l'effet escompté.

Au lieu de l'élan attendu, c'est à une montée des interrogations et des critiques que l'on a assisté. Les caciques de l'UDF, tout d'abord, ont fermement fixé les trois conditions de leur sou-

ten. « Le groupe UDF, unanimement, compte vraiment sur la sagesse du gouvernement pour ne pas augmenter les prélèvements obligatoires au-delà du strict minimum pour solder les dettes passées », a encore rappelé, mardi, Gilles de Robien, le président du groupe à l'Assemblée nationale.

De façon complémentaire, l'UDF attend du gouvernement qu'il s'engage, fortement, sur la voie des économies. Alain Madelin l'a répété, mercredi matin sur France-Inter, en assurant que M. Juppé doit « soigner le mal à la racine » et qu'il y a « une centaine de milliards de francs de gisements d'économie à exploiter, non seulement en coupant dans les dépenses, mais en faisant une profonde réforme ». Enfin, la plupart des orateurs de l'UDF dans ce débat ont exprimé au moins des réserves, et le plus souvent une franche hostilité à l'instauration de la prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes, annoncée depuis des mois par le président de la République et le premier ministre.

## « JUSTICE » ET « ÉQUITÉ »

Ces mises en garde ont pris d'autant plus de relief qu'elles ont été reprises, accompagnées et amplifiées par Edouard Balladur et ses amis, au premier rang desquels Nicolas Sarkozy. Au point de provoquer une irritation de plus en plus vive dans la base « chiraquienne » du RPR. Mercredi matin, sur Europe 1, le ministre de la défense, Charles Millon (UDF), a dénoncé plus brutalement encore les « croches-pattes politiques » des balladuriens, en déclarant que « si la majorité continue à faire cette bataille d'embuscades, ce n'est pas elle, ni l'opposition qu'elle servira, mais les extrémistes ».

Il était donc urgent de couper court à cette confusion générale. Même s'ils dénoncent les « manœuvres » des amis d'Edouard Balladur, au premier rang desquels M. Sarkozy, les « juppéistes » n'en admettent pas moins qu'ils prennent « tout à fait en compte ce qui est dit par les parlementaires ». Quand on se trouve en situation difficile, on est plus enclin à écouter

ceux qui mettent en garde que ceux qui apportent un soutien aveugle. C'est pourquoi une décision capitale semble avoir été prise, avec l'appui du président de la République : le report de la mise en application de la prestation d'autonomie.

Même si la présentation n'est pas aussi abrupte, ne serait-ce que pour éviter un camouflet trop brutal au groupe RPR de l'Assemblée nationale, qui, mardi encore, a exprimé son attachement à cette mesure, M. Juppé devrait donner un délai d'une ou deux années pour la mise en œuvre de la prestation d'autonomie promise par le candidat Chirac.

De même, le chef du gouvernement qui devait obtenir, au cours du conseil des ministres du mercredi 15 novembre, l'autorisation d'engager sa responsabilité, au terme de l'article 49-1 de la Constitution, ne réduira pas son plan de financement de la Sécurité sociale au seul recours aux ordonnances. Ces dernières, qui, dit-on à Matignon, reçoivent un accueil favorable de l'écrasante majorité des parlementaires – et ce, malgré le manque d'« enthousiasme » exprimé, mardi, par les présidents du Sénat, René Monory, et de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin – seront réservées à « la partie la moins agréable » qui relève de l'urgence, en particulier l'instauration de la contribution au remboursement des dettes (CRD), c'est-à-dire la « CSG bis ».

En plus des ordonnances – elles nécessiteront le vote d'une loi d'habilitation, mais les commissions parlementaires seront informées au fur et à mesure de leur élaboration –, M. Juppé devait indiquer qu'une partie de son plan « Sécu » relèvera de projets de loi pour les mesures, dit-on à Matignon, « les plus valorisantes » qui font appel à « la justice » et à « l'équité ». Bref, comme on le souligne à l'hôtel Matignon, il s'agit désormais de « faire très fort ». Et de mettre chacun devant ses responsabilités.

Olivier Biffaud  
et Gérard Courtois

# Mobilisation syndicale pour le principe

LE NOMBRE n'était pas au rendez-vous. Alors que huit organisations syndicales (CGT, CFDT, CFTC, CGC, FO, FEN, UNSA, FSU) avaient appelé, mardi 14 novembre, à la mobilisation pour la défense de la Sécurité sociale, on a compté bien moins de manifestants à Paris et dans plusieurs villes de province que pour la journée du 10 octobre sur la fonction publique.

Trois mille à cinq mille à Lyon, soit trois fois moins qu'il y a un mois ; à Paris, l'importance du cortège a considérablement varié en fonction du flux des personnes qui arrivaient au sortir de leur travail : sept mille huit cents selon les forces de police, cinquante mille selon les syndicats. Le faible nombre des participants a été en partie compensé par le nombre des manifestations, à Bordeaux, Toulouse et à Marseille (dix mille pour la CGT et la CFDT, trois mille pour FO), mais aussi à Saint-Etienne, La Rochelle, Bayonne, Vannes, Lorient, entre autres. Dans plusieurs villes, comme à Rouen, des groupes d'étudiants sont venus rejoindre les défilés, dans lesquels les enseignants de la FEN ou de la FSU étaient fortement représentés.

La journée du 14 novembre était conçue comme un avertissement au gouvernement. Or, le manque d'information sur le contenu précis du plan de sauvetage de la Sécurité sociale et des

réformes voulues par Alain Juppé explique en partie le relatif échec de cette mobilisation pour le principe. Tous présents dans le carré de tête de la manifestation parisienne, à l'exception notable de Marc Blondel, les principaux dirigeants syndicaux ont pu commenter l'appel à la grève interprofessionnelle lancé lundi par Force ouvrière.

## LE « CAVALIER SEUL » DE FO

Ironique, Louis Viannet a expliqué qu'« avant de lancer un mouvement de grève général interprofessionnel, il faut être sûr qu'il soit général ». Le secrétaire général de la CGT a immédiatement écrit à tous ses alter ego pour convenir d'une riposte commune, et a rappelé que « le contenu de l'accord signé le 30 octobre [par les huit syndicats] reste extrêmement valable ». Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, s'est déclarée « étonnée par cette décision prise avant même de savoir ce que le gouvernement va décider ». Cet avis était partagé par Alain Olive, secrétaire général de l'UNSA, par Alain Deleu, président de la CFTC, et par Marc Vilbenoit, président de la CGC.

Il reste que, pour M. Vilbenoit, les cadres séduits par Jacques Chirac au moment de l'élection présidentielle font désormais partie des principaux déçus du chiraquisme.

Alain Beuve-Méry

# Psychanalyse de groupes à l'Assemblée nationale

LA JOURNÉE avait mal commencé. Rassemblés dans la salle Colbert du Palais-Bourbon, pour leur réunion de groupe du mardi matin, les députés RPR espéraient la venue du



RÉCIT

premier ministre. Il avait promis de leur dévoiler, en avant-première, les grandes lignes de sa réforme de la Sécurité sociale. Ils espéraient sa venue, avec l'impatience ou l'anxiété d'une veille de Noël. Hélas, Alain Juppé s'est décommandé, retenu officiellement par le premier ministre tchèque. Du coup, faute d'ordre du jour bien consistant, les esprits ont commencé à s'échauffer, les frustrations à s'exprimer.

Bernard Accoyer, élu de Haute-Savoie et orateur du groupe, la veille, à l'ouverture du débat général sur la protection sociale, intervient le premier. Il s'interroge sur les prises de position publiques des uns et des autres, réclame un minimum de cohérence et de prudence de la

part de tous. La critique est encore anonyme, mais si transparente que Nicolas Sarkozy (Hauts-de-Seine) préfère y répondre sans attendre. Renouvelant son témoignage de solidarité à l'égard du gouvernement, assurant qu'il ne manquerait pas une voix lors du vote de confiance de mercredi, il revendique la nécessité, la légitimité du débat, au sein du principal groupe de la majorité, sur un dossier décisif. Le ton est courtis, mais ferme.

L'incident n'est pas clos. Bon nombre de députés de la base rongent leur frein depuis des semaines, pestent à mi-voix contre la liberté retrouvée, les petites phrases, les sourires moqueurs des partisans de l'ancien premier ministre, Edouard Balladur. N'écoulant que son courage, Daniel Garigue (Dordogne) saute le pas pour se faire leur avocat. Transgressant, pour la première fois depuis la rentrée parlementaire, la règle que chacun s'était imposée, il met en cause directement M. Balladur, regrette la publication de son long plaidoyer, la veille, dans *Le Monde*, reproche à l'ancien premier ministre de n'avoir

pas rappelé qu'il avait, lui aussi, fortement relevé la CSG en juillet 1993 et qu'il était donc mal venu de donner, aujourd'hui, des leçons.

## Pincé, piqué au vif, M. Balladur ironise sur la période de « deuil » qu'on veut lui imposer

Pour la première fois, depuis son retour à l'Assemblée, Edouard Balladur prend la parole devant le groupe. Pincé, piqué au vif, il ironise sur la période de « deuil » qu'on veut lui imposer, avant d'asséner : « Je considère que j'ai retrouvé ma liberté de parole. J'en ai usé et je continuerai. » Michel Péricard, président du groupe, tente de s'interposer ; il rappelle que chacun est libre, surtout sur un dossier aussi complexe que la protection sociale, mais qu'il va, toutefois, d'ici la fin de l'année, réfléchir à l'instauration de « règles minimum de discipline » à l'intérieur

du groupe. M. Balladur lui demande s'il pourrait en être informé avant qu'elles ne soient édictées. « Membre de droit du bureau du groupe, vous y serez naturellement associé », lui répond M. Péricard.

A la sortie, Jean-François Copé (Seine-et-Marne), jeune chiraquien de choc, ne décolère pas. Rappelant les mises en garde de MM. Balladur et Sarkozy, et de leurs amis, il dénonce une « opération politique inacceptable, qui donne une image de scepticisme ravageuse dans l'opinion publique ». Il s'insurge contre les critiques envers le premier ministre : « Les mêmes qui, en juillet, réclamaient du gouvernement qu'il gouverne par ordonnances pour aller vite, poussent aujourd'hui des cris effarouchés. Quelle duplicité ! » « Il faut que nous acceptions une certaine diversité au sein du mouvement », plaide Nicole Catala (Paris). « Ils sont devenus complètement paranos ! », ricane un balladurien dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Chez les alliés de l'UDF, qui se réunissent au même moment, on n'est pas en proie à de tels déchirements. Cela n'empêche pas « l'am-

bianche frondeuse », comme le rapporte l'un des députés PR. Pour s'en convaincre, il n'est d'ailleurs qu'à écouter l'insistance mise par Gilles de Robien (UDF-PR), président du groupe, à évoquer le caractère « serene » de la réunion, l'état d'esprit « positif » des députés de la confédération et le goût prononcé des nombreuses personnalités du groupe pour « cultiver leur diversité ». Chacun a son style. Solidarité avec « leurs » ministres oblige, les centristes en tiennent pour la modération. Ulcérés par la place, jugée insuffisante, qui leur est faite au gouvernement, les élus du PR ne s'astreignent pas à tant de retenue. Revenus de leur circonscription, convaincus du « ras-le-bol fiscal » de leurs électeurs, certains menacent déjà, si le discours d'Alain Juppé ne leur donne pas satisfaction, d'exiger la liberté de vote sur la loi d'habilitation qui autorisera les ordonnances.

Ces petits soucis n'effleurent plus les huit femmes virées du gouvernement la semaine dernière. Si leur action ministérielle n'avait pas toujours assuré leur notoriété, leur

limogeage sans précaution les a rendues célèbres. De leur aveu à toutes, il ne se passe pas un jour sans qu'elles ne reçoivent des messages d'amitié ou des offres de service du privé. Mardi, quatre d'entre elles – Françoise de Panafieu, Christine Chauvet, Elisabeth Dufourcq et Françoise Hostalier – se sont retrouvées à déjeuner dans l'un des restaurants les plus en vue du monde politique. Assis à une table voisine, un chef d'entreprise anonyme leur a fait porter une bouteille de champagne millésimé. Elles l'ont apprécié d'autant plus que, selon le mot de Mme de Panafieu, « en ce moment, le Bordeaux [nous] donne des aigreurs d'estomac ». « On avait invité Juppé, poursuit-elle, il aurait au moins pu venir boire le café. » Ce que le premier ministre a défait, le président de la République a tenté de le refaire, en recevant les unes après les autres les victimes du remaniement. Entre victimes d'ailleurs, on s'entraide. L'une des premières à manifester son amitié à Françoise de Panafieu a été... Edith Cresson.

Récit du service France